

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MIRANDE  
4 PL DE LA HALLE BP 56  
32300 MIRANDE

2240-006343-0001-00

eco'pli 51 MEUSE CHAMP PIC 17.09.20 CI 1500

MME BORJA CHRISTIANE  
AU VILLAGE  
32300 ST ELIX THEUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 85 944 975 403  
Référence de l'avis : 20 32 4079381 43  
Numéro de contrat de prélèvement : P3 32 006 327 896  
RUM\* FR46ZZZ005002P332006327896  
Numéro de propriétaire : 242 B00024V

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 0180 MBCNMP  
MME BORJA CHRISTIANE MARIE R

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 24/08/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT À PAYER**

Au plus tard le 15/10/2020

**610,00 €**

**Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.**

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2020  
directement sur **impots.gouv.fr**  
ou en appelant le 0 809 401 401 \*,  
la somme à payer sera prélevée le 26/10/2020  
sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

**VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.**

**Compte à débiter :**

Numéro de compte : FR5330002038310XXXXXXXXX6F36  
Titulaire : MLE BORJA CHR  
Établissement teneur du compte : CL AUCH  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

\* (service gratuit + coût de l'appel)

32042

## Vos contacts

- ✉ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ☎ **Par téléphone :**
  - pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- 📍 **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)  
 SIP MIRANDE SAID PLAISANCE 4 PLACE DE LA HALLE  
 BP 56 32300 MIRANDE  
 Tél : 05 62 66 82 63

\* service gratuit + coût de l'appel

Département : 320 GERS

Commune : 242 MASSEUBE

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	21,36%	%	3,01%	33,85%	0,196%	16,12%	%	
Taux 2020	21,36%	%	3,01%	33,85%	0,172%	16,12%	%	
Adresse	14 AV COUZIERS							
Base ①	787		787	787	787	787		
Cotisation	168		24	266	1	127		586
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	166		23	263	2	125		
Cotisation 2020	168		24	266	1	127		586
Variation	+1,20%	%	+4,35%	+1,14%	-50,00%	+1,60%	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles								
Base terres agricoles								
Cotisation 2019								
Cotisation 2020								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base Etat						Droit proportionnel :		
Base Collectivité						Droit fixe :		
								24
								610
<b>Montant de votre impôt :</b>								